



RCS : REIMS

Code greffe : 5103

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

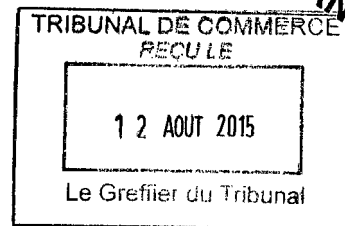
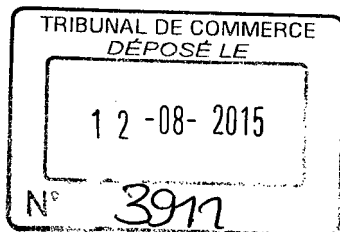
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 00577

Numéro SIREN : 523 764 447

Nom ou dénomination : A.BEA

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2015 sous le numéro de dépôt 3911



SCANNÉ

TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS
55-57, rue Thiers - 51100 REIMS

Numéro Affaire : 2015 004056
Demandeur(s) : Monsieur Pascal GOURNET
Monsieur Patrick PANAIOTIS
Défendeur : SAS A.BEA

ORDONNANCE

Nous, Monsieur Michel VANDESOMPELE, Président du Tribunal de Commerce de Reims,
Assisté de Melle Axelle DELPY, commis Greffier assermentée de ce Tribunal,

Vu la requête présentée par
Monsieur Pascal GOURNET - 43, rue de Laon - 02820 Corbeny,
Monsieur Patrick PANAIOTIS - 31, rue du Général Sarraill - 51100 Reims,
représentés par
SELARL GUYOT & DE CAMPOS - 12, Rue de Talleyrand - 51100 Reims

Et les motifs y exposés ;

Vu les dispositions des articles 493 et suivants du Code de Procédure Civile,
Vu les articles 874 et 875 du Code de Procédure Civile;

Désignons la SELARL CABOOTER, 18 rue de l'Abreuvoir - BP 40006 à 77100 Meaux, prise en la
personne de Maître Jérôme CABOOTER,
En qualité d'Administrateur Provisoire de :
La SAS A.BEA, 19 rue du Commerce à 51350 Cormontreuil, immatriculée au RCS de Reims sous le
n° 523 764 447,
avec pour mission :
Assurer l'administration générale de la SAS A.BEA, ce jusqu'à ce qu'il soit statué sur le devenir de la
société,

Disons qu'en cas de refus ou d'empêchement de l'administrateur désigné, il sera pourvu à son
remplacement par ordonnance rendue sur simple requête,

Disons que l'administrateur devra nous tenir informé par écrit du déroulement de sa mission, et qu'en
cas de difficulté il nous en sera référé,

Ordonnons à la SAS A.BEA, 19 rue du Commerce à 51350 Cormontreuil, immatriculée au RCS de
Reims sous le n° 523 764 447, de verser à titre provisionnel la somme de Mille Euros (1.000 €) entre
les mains de l'administrateur désigné à valoir sur ses frais et honoraires,

Désignons la SCP TIRMANT - RAULET, 34 rue des Moulins à 51100 Reims, prise en la personne de
Maître Bruno RAULET
En qualité de mandataire ad'hoc de :
La SAS A.BEA, 19 rue du Commerce à 51350 Cormontreuil, immatriculée au RCS de Reims sous le
n° 523 764 447,
avec pour mission :
Convoquer les associés de la SAS A.BEA et chercher une solution négociée entre eux, au besoin en
suggérant la restructuration financière ou juridique de l'entreprise et à défaut d'accord convoquer une
assemblée générale dont l'ordre du jour sera la dissolution de la SAS A.BEA.

[Signature]



Disons qu'en cas de refus ou d'empêchement du mandataire ad'hoc désigné, il sera pourvu à son remplacement par ordonnance rendue sur simple requête,

Disons que le mandataire ad'hoc devra nous tenir informé par écrit du déroulement de sa mission, et qu'en cas de difficulté il nous en sera référé,

Ordonnons à la SAS A.BEA, 19 rue du Commerce à 51350 Cormontreuil, immatriculée au RCS de Reims sous le n° 523 764 447, de verser à titre provisionnel la somme de Cinq Cent Euros (500 €) entre les mains du mandataire ad'hoc désigné à valoir sur ses frais et honoraires,

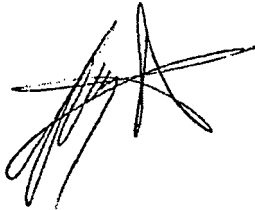
Disons la présente ordonnance exécutoire au vu de la minute,

Ordonnons la notification de la présente décision par lettre simple du Greffe aux parties à l'instance, à l'administrateur nommé et au mandataire ad'hoc désigné,

Condamnons solidairement Monsieur Pascal GOURNET et Monsieur Patrick PANAIOTIS aux dépens de la présente dont frais de Greffe liquidés à la somme de 37,20 € TTC dont TVA pour 6,20 €.

Donnée en notre cabinet,
A Reims, le 26/05/2015

Le Greffier du Tribunal,
Melle Axelle DELPY



Le Président du Tribunal,
M. Michel VANDESOMPELE

